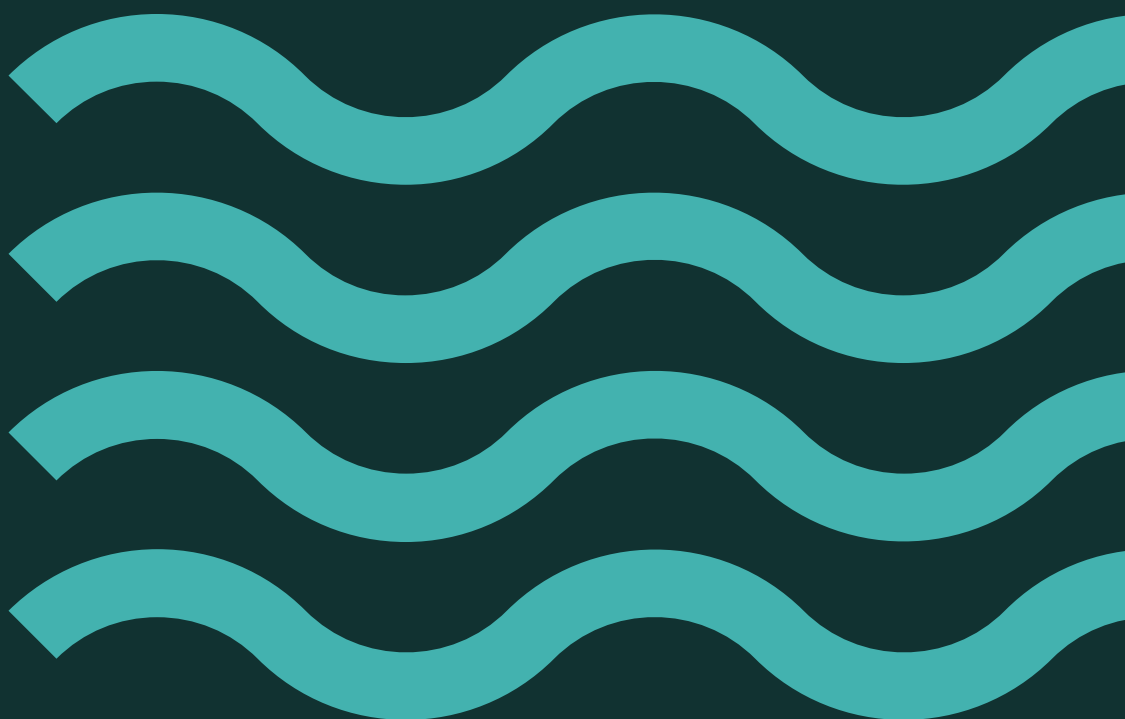


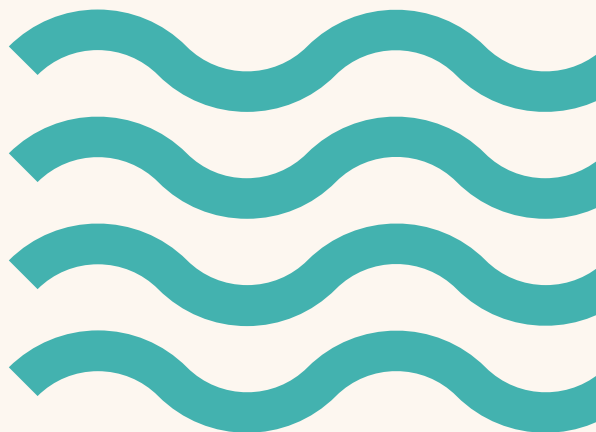
2026

CHARTRE LOGISTIQUE DURABLE DES ÎLES DU PONANT



[VERSION DE TRAVAIL - 07102026]

1. PRÉAMBULE	5
LES ÎLES DU PONANT : DES TERRITOIRES AUX CARACTÉRISTIQUES MULTIPLES ...	5
... ET DES SPÉCIFICITÉS LOGISTIQUES	6
2. ÉLABORATION DE LA CHARTE	7
UNE DÉMARCHE PARTENARIALE...	7
... DE CO-CONSTRUCTION	8
... REPOSANT SUR DES VALEURS PARTAGÉES	9
3. LA CHARTE DE LA LOGISTIQUE DES ÎLES	10
LES OBJECTIFS	10
LE PERIMÈTRE	10
LA GOUVERNANCE ET L'ANIMATION	11
LES ENGAGEMENTS DES SIGNATAIRES	11
4. LE PLAN D' ACTIONS	12
LES 4 AXES DE TRAVAIL	12
#1 Fluidifier le transit sur les espaces portuaires et l'organisation des dessertes	12
#2 Optimiser et adapter les conditionnements	12
#3 Fluidifier et optimiser l'organisation logistique	13
#4 Renforcer la traçabilité des flux de marchandises	13
LES FICHES ACTIONS	14
Action 1.1 : Optimiser et fluidifier le transit des marchandises sur les espaces portuaires	15
Action 1.2 : Faciliter et sécuriser la cohabitation des flux de passagers et de fret	16
Action 1.3 : Adapter et harmoniser les horaires de desserte avec les besoins logistiques et contraintes opérationnelles	17
Action 2.1 : Structurer la logistique des retours dont les déchets	18
Action 2.2 : Adapter les emballages aux contraintes de la logistique insulaire	19
Action 3.1 : Améliorer la communication entre les acteurs de la chaîne logistique	20
Action 3.2 : Développer l'offre de transport sur le dernier kilomètre insulaire	21
Action 3.3 : Optimiser la gestion des stocks pour pallier les aléas météorologiques	22
Action 3.4 : Fluidifier la coordination des acteurs de la chaîne logistique	23
Action 4.1 : Améliorer la disponibilité des informations de suivi de la marchandise	24
Action 4.2 : Sécuriser l'identification et l'orientation des marchandises vers leur destination	25
5. LE MOT DE LA FIN	26



1. PRÉAMBULE

LES ÎLES DU PONANT : DES TERRITOIRES AUX CARACTÉRISTIQUES MULTIPLES ...

Les îles du Ponant sont des territoires singuliers : à la fois riches de leur patrimoine naturel et culturel, mais elles sont également confrontées à des défis logistiques spécifiques liés à leur insularité. L'éloignement du continent, la dépendance aux dessertes maritimes, la maîtrise des coûts, des capacités de stockage limitées et la saisonnalité des activités sont autant de paramètres qui influencent l'organisation logistique des territoires insulaires.

A ces contraintes inhérentes à la logistique insulaire, s'ajoute un contexte généralisé de hausse continue des volumes de marchandises transportées en France, qui n'épargne pas les îles du Ponant.

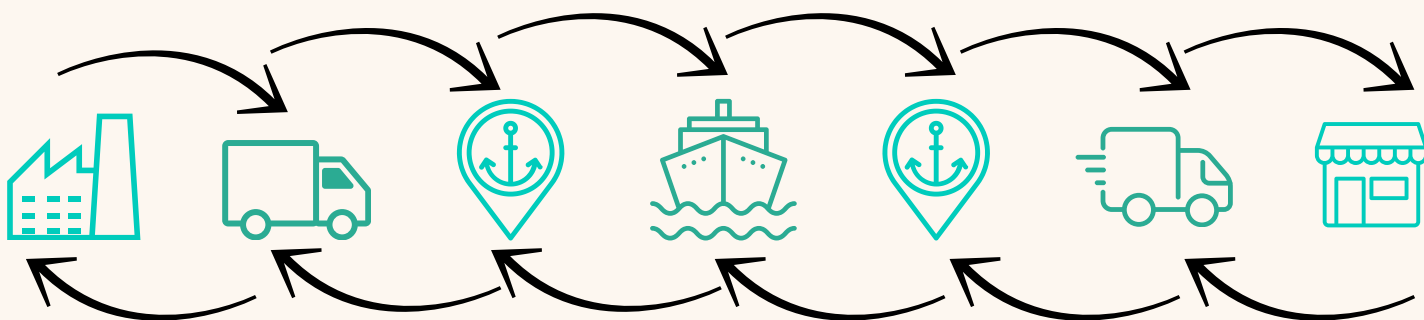
Les spécificités insulaires se traduisent par des enjeux opérationnels quotidiens pour garantir l'approvisionnement des habitants et des activités économiques, maintenir la qualité de service et préserver l'attractivité des territoires.

L'évolution des modes de consommation, les objectifs de transition écologique et le développement de l'activité économique des îles conduisent aujourd'hui à interroger les modèles logistiques existants et à construire des solutions adaptées aux réalités insulaires.

Outre les réflexions sur les changements de comportements vers une consommation plus raisonnée, la logistique insulaire doit aujourd'hui évoluer vers des organisations adaptées, capables de concilier **efficacité logistique, continuité territoriale et maîtrise des impacts environnementaux.**



... ET DES SPÉCIFICITÉS LOGISTIQUES



La chaîne logistique insulaire présente des contraintes spécifiques liées à son éloignement géographique et donc à sa dépendance aux dessertes maritimes. Les flux de marchandises sont donc rallongés et complexifiés en introduisant une rupture de charge supplémentaire, pouvant entraîner des délais et des coûts logistiques additionnels. Cette discontinuité géographique nécessite ainsi une organisation adaptée et une coordination renforcée des différents acteurs de la chaîne logistique. Les acteurs locaux en témoignent directement :

“Ajout de Verbatims”

C'est dans cette perspective que la coopération entre les acteurs de la chaîne logistique prend tout son sens : elle permet d'**identifier des leviers d'amélioration partagés** et de **faire émerger des réponses pragmatiques**, conciliant efficacité opérationnelle, durabilité et qualité de service.

La démarche « Logistique durable des Îles » s'inscrit dans cette dynamique collective afin d'accompagner les territoires dans la construction d'une logistique plus durable, résiliente et adaptée aux spécificités des îles du Ponant.

2. ÉLABORATION DE LA CHARTE

Une démarche partenariale...



L'Association des Îles du Ponant (AIP) apporte une connaissance fine du terrain et des réalités insulaires. Grâce à sa proximité avec les élus et acteurs locaux, elle assure la cohérence du projet avec les besoins des territoires et facilite la mobilisation des parties prenantes. Son implication garantit que les solutions proposées renforcent la vitalité économique et sociale des îles tout en respectant leurs spécificités environnementales.



Bretagne Supply Chain (BSC) a été créée en 2010 autour d'une ambition : fédérer les énergies pour façonner la supply chain de demain en Bretagne. BSC accueille aujourd'hui près de 200 adhérents, de tous secteurs d'activité, de toutes tailles et de tous les départements de l'Ouest de la France. Grâce à ce réseau mais également à sa communauté élargie, le cluster entend avancer en collectif sur l'ensemble des enjeux de la supply chain bretonne.



L'association Savoir-Faire des îles du Ponant (SAFIP) réunit des entreprises implantées sur l'ensemble des îles du Ponant, représentant des secteurs d'activité variés. Forte de cette diversité et de sa présence au plus près du terrain, elle apporte une connaissance fine des enjeux logistiques insulaires. Engagée pour le développement économique des îles, la SAFIP valorise les entrepreneurs qui y créent des emplois durables et contribue ainsi à renforcer la dynamique économique locale.



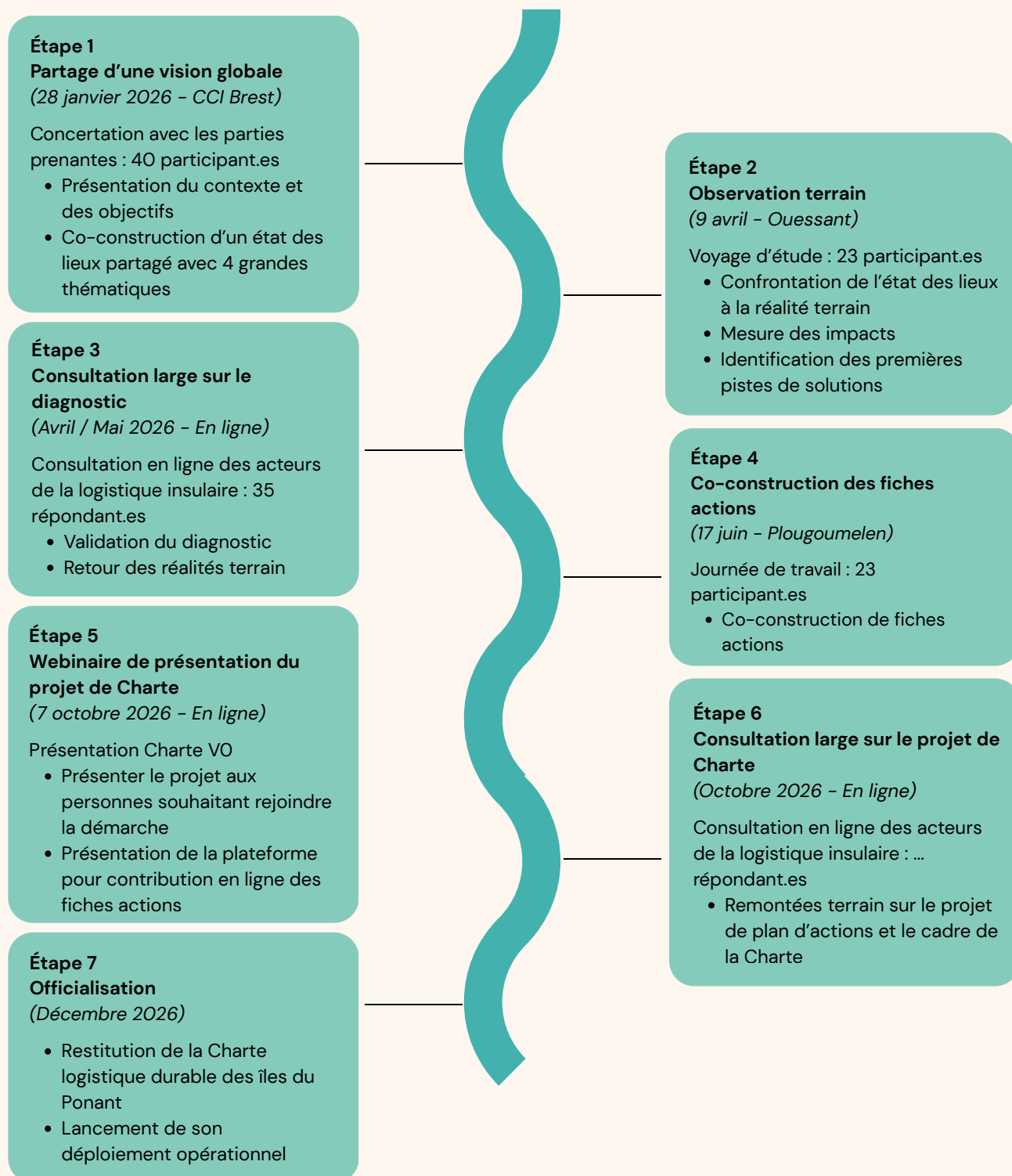
Le programme InTerLUD+, porté au niveau national dans le cadre des Certificats d'économies d'énergie, complète cette approche par un soutien méthodologique et financier. Il apporte les outils, formations et ingénieries nécessaires pour structurer et déployer des actions concrètes de logistique durable, tout en favorisant l'innovation et la mutualisation des bonnes pratiques entre territoires.



Le projet est également soutenu financièrement par l'Etat via le FNADT (Fonds national d'aménagement et de développement du territoire) et la Région Bretagne

Ensemble, ces partenaires conjuguent ancrage local et appui stratégique, permettant au projet de s'inscrire dans une dynamique à la fois territoriale, durable et opérationnelle.

Le projet a été rythmé par 4 ateliers de concertations sur l'année 2026 regroupant près de 150 participants, de l'ensemble des typologies des acteurs de la chaîne logistique insulaire : distributeurs du continent, transporteurs, ports et dessertes, entreprises insulaires, collectivités... Cette mobilisation a permis de créer un dialogue entre les différents acteurs afin de faire émerger une vision partagée de l'état des lieux jusqu'au plan d'actions à déployer sur les territoires.



... reposant sur des valeurs partagées ~~~~~

La démarche de concertation a permis d'identifier les valeurs qui structurent la charte et fédèrent le collectif. Ces valeurs, issues des contributions des participants, reflètent une vision commune de la logistique de demain : une logistique durable et compétitive, reposant sur la coopération, la mutualisation, l'efficacité et la recherche de solutions concrètes au service de l'intérêt collectif.



3. LA CHARTE LOGISTIQUE DURABLE DES ÎLES

L'AMBITION

“Construire une logistique insulaire plus résiliente, plus durable et plus performante au service des îles du Ponant”

Le projet poursuit quatre grands objectifs stratégiques :

Renforcer la résilience de la logistique insulaire en favorisant des organisations plus robustes et mieux adaptées aux spécificités des îles du Ponant

Accompagner la transition vers une logistique plus durable, en contribuant à la réduction des impacts environnementaux des flux de marchandises

Développer une coopération durable entre l'ensemble des acteurs de la chaîne logistique, afin de renforcer la coordination, le dialogue et la mutualisation des initiatives

Donner à l'ensemble des territoires des îles du Ponant un cadre d'action partagé, en proposant une charte et un plan d'actions opérationnel facilitant la mise en œuvre de projets concrets

La présente charte s'inscrit également dans la Feuille de route régionale sur la mobilité des biens et des marchandises, portée par la Région Bretagne et l'État en région, et plus particulièrement dans son axe « Territorialisation ». Elle s'appuie notamment sur les actions 28 et 30, qui font directement écho aux enjeux de la logistique insulaire et reste cohérente vis-à-vis des priorités régionales identifiées dans le cadre de la Feuille de route.

LE PÉRIMÈTRE

Le périmètre des travaux de la charte porte sur l'ensemble des îles du Ponant, avec une intention particulière sur les îles bretonnes.



LA GOUVERNANCE ET L'ANIMATION

Afin de piloter, mettre en œuvre, évaluer et actualiser la stratégie et les mesures de la charte, une gouvernance spécifique est mise en place :



Un comité de suivi sera mis en place afin d'assurer la conduite stratégique de la charte et se réunira 2 fois par an. Les îles qui le souhaitent pourront également désigner un référent territorial, qui pourra participer au comité de suivi afin de représenter les enjeux et les spécificités de leur territoire.



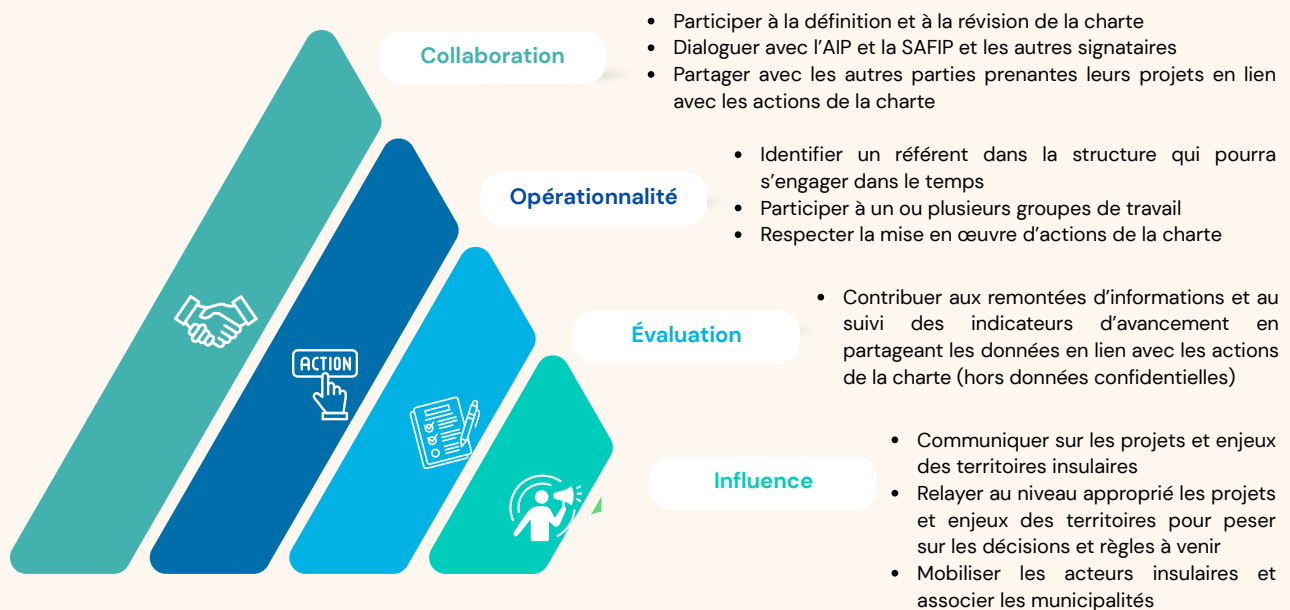
Les organismes signataires seront invités à participer aux temps de retours d'expériences et de partages de bonnes pratiques, permettant de préciser le plan d'actions prioritaires et de faciliter le déploiement des actions identifiées.



Les signataires seront réunis une fois par an pour faire le point sur l'avancement des travaux et travailler à l'évolution éventuelle de la charte.

LES ENGAGEMENTS DES SIGNATAIRES

La charte logistique durable des îles du Ponant repose sur des engagements forts de chaque partie prenante. Les engagements des signataires s'articulent autour des 4 axes suivants :



4. LE PLAN D' ACTIONS

LES 4 AXES DE TRAVAIL

La présente charte entend instaurer entre tous ses signataires une démarche d'amélioration continue et durable des flux de marchandises sur les territoires insulaires du Ponant en favorisant le dynamisme économique et en maîtrisant les impacts sociaux et environnementaux dans les chaînes logistiques. Elle définit des mesures articulées en 4 axes et déclinées en 11 actions, issues du travail collectif des concertations entre les parties prenantes.

#1

Fluidifier le transit sur les espaces portuaires et l'organisation des dessertes

L'état des lieux partagé a mis en évidence le rôle central des espaces portuaires dans le fonctionnement des chaînes logistiques et des mobilités insulaires. Dans un contexte de hausse généralisée des trafics de marchandises, ces espaces contraints de transit, véritables interfaces entre les territoires insulaires et le continent, concentrent une diversité de flux — passagers, marchandises, véhicules et opérateurs. Les remontées des acteurs logistiques et les observations menées sur le terrain ont notamment fait ressortir de nécessaires **adaptations logistiques pour fluidifier le transit des marchandises sur les ports continentaux et insulaires**, des situations de **croisement des flux de passagers et de marchandises** ainsi que des questionnements sur l'**adéquation des horaires de desserte** avec les besoins des acteurs. Ces constats soulignent l'enjeu d'une organisation fluidifiée et sécurisée des flux et des usages portuaires, permettant d'articuler les besoins et les rôles des différents acteurs. Il s'agit également d'anticiper les besoins futurs, dans une perspective de durabilité et de résilience des chaînes logistiques. L'identification des besoins réels de stockage et leur positionnement rétroportuaire est aussi questionné.

Action #1.1 Optimiser et fluidifier le transit des marchandises sur les espaces portuaires

Action #1.2 Faciliter et sécuriser la cohabitation des flux de passagers et de fret

Action #1.3 Adapter et harmoniser les horaires de desserte avec les besoins logistiques et contraintes opérationnelles

#2

Optimiser et adapter les conditionnements

Le conditionnement des marchandises constitue un point de friction identifié à plusieurs étapes de la chaîne logistique insulaire. Les emballages, souvent standardisés pour un usage continental, se révèlent fragiles ou mal dimensionnés pour la traversée maritime, pouvant entraîner casse, pertes de temps et surcoûts. La gestion des retours — palettes, caisses, contenants consignés — reste par ailleurs peu structurée, ce qui pénalise à la fois les entreprises insulaires et contribue à accroître la production de déchets sur des territoires aux capacités de collecte, de tri et de traitement limitées. Au-delà des enjeux logistiques et économiques, cette situation pose donc un véritable enjeu de gestion et de réduction des déchets. Ce constat invite donc à **repenser collectivement les emballages et à organiser une véritable logistique des retours**, plus durable et adaptée aux spécificités insulaires, notamment **en favorisant le réemploi et la réduction des déchets générés**.

Action #2.1 Structurer la logistique des retours dont les déchets

Action #2.2 Adapter les emballages aux contraintes de la logistique insulaire

#3

Fluidifier et optimiser l'organisation logistique

La multiplicité des acteurs impliqués dans la logistique insulaire — fournisseurs, transporteurs, compagnies maritimes, manutentionnaires, collectivités, clients — allonge la chaîne logistique et rend la coordination d'ensemble complexe. Le manque de communication et de visibilité sur les flux de marchandises à venir génère un surcroît de temps et de coûts pour l'ensemble des parties prenantes. L'offre de transport sur le dernier kilomètre insulaire demeure par ailleurs limitée, tandis que la gestion des stocks reste peu anticipée face aux aléas météorologiques, pourtant récurrents sur ces territoires. Ces constats renforcent la nécessité d'une **organisation plus coordonnée, résiliente et mieux outillée entre tous les maillons de la chaîne**, afin de **limiter les surcoûts, les flux inutiles et les impacts environnementaux associés**.

Action #3.1 Améliorer la communication entre les acteurs de la chaîne logistique

Action #3.2 Développer l'offre de transport sur le dernier kilomètre insulaire

Action #3.3 Optimiser la gestion des stocks pour pallier les aléas météorologiques

Action #3.4 Fluidifier la coordination des acteurs de la chaîne logistique

#4

Renforcer la traçabilité des flux de marchandises

Le suivi des marchandises tout au long de leur acheminement reste l'une des difficultés les plus fréquemment exprimées par les acteurs de la logistique insulaire. L'absence d'information partagée en temps réel, notamment lors des ruptures de charge, complique la gestion quotidienne et allonge les délais de traitement. À l'arrivée sur les ports insulaires, les marchandises sont parfois mal réattribuées à leur destinataire final, occasionnant pertes, erreurs et litiges. Ce constat met en lumière le **besoin d'un système de suivi commun et d'un étiquetage harmonisé**, permettant à chaque acteur de la chaîne de **disposer d'une information fiable et partagée**, au service d'une logistique plus efficace en **limitant les erreurs, les pertes et les traitements inutiles**.

Action #4.1 Améliorer la disponibilité des informations de suivi de la marchandise

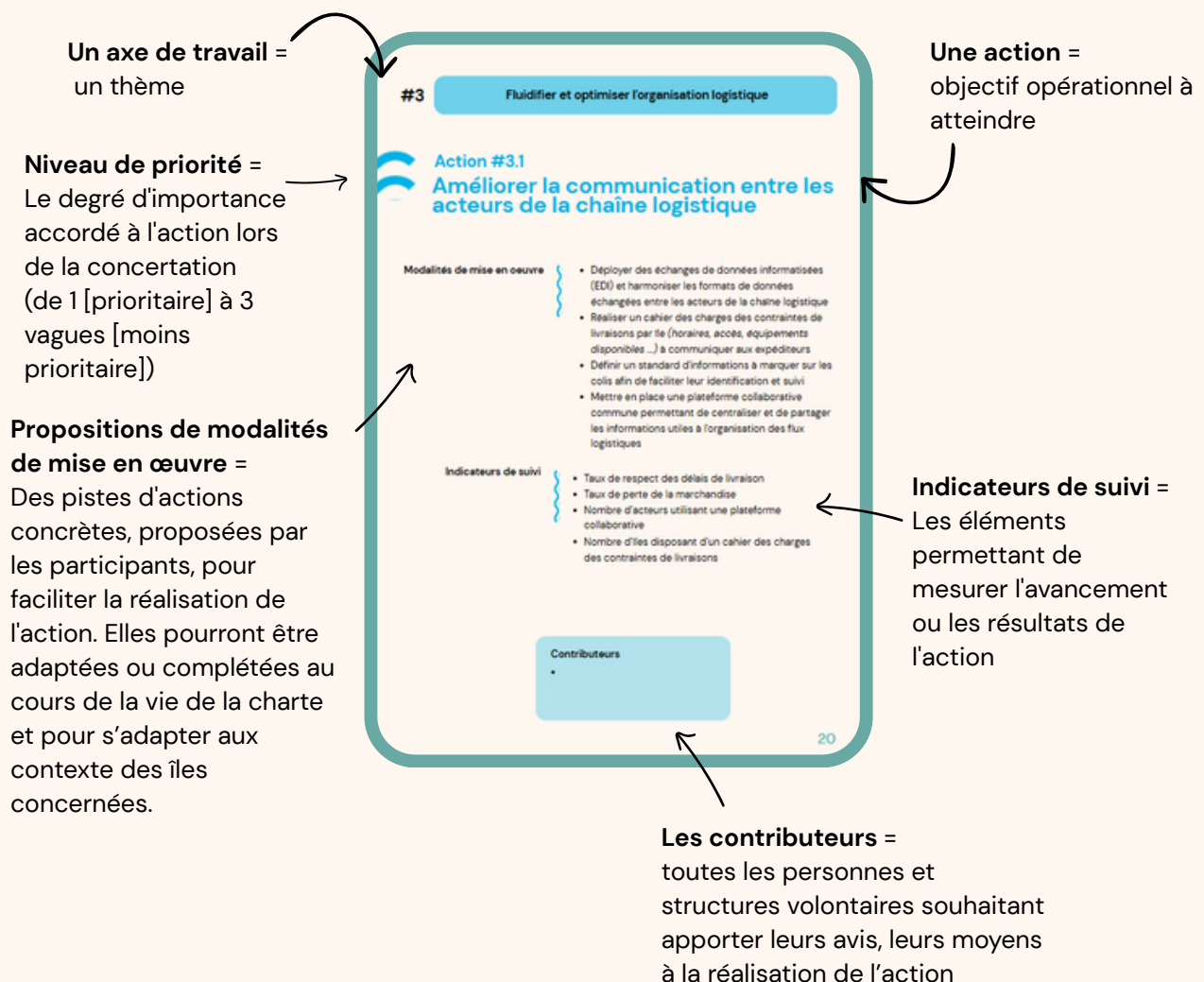
Action #4.2 Sécuriser l'identification et l'orientation des marchandises vers leur destination



LES FICHES ACTIONS

Les fiches actions pourront être précisées ou révisées par l'ensemble des signataires au fur et à mesure de la vie de la charte et de ses instances de gouvernance. Les indicateurs de suivi seront mis à jour dès que cela est possible dans les groupes de travail.

MODE D'EMPLOI



Action #1.1

Optimiser et fluidifier le transit des marchandises sur les espaces portuaires

Modalités de mise en oeuvre

- Cartographier les espaces portuaires et les flux actuels
- Etablir un diagnostic des pratiques des opérateurs en termes de gestion des stocks et identifier les pistes d'amélioration
- Identifier les besoins actuels et futurs des acteurs concernés
- Poursuivre le dialogue entre l'ensemble des acteurs de la chaîne logistique (desserte, opérateur portuaire, chargeur, transporteur...) pour partager les problématiques liées aux usages et aux flux et faire émerger des solutions coordonnées facilitant le transit des marchandises sur les espaces portuaires (communication, formation, procédures...)
- Identifier les possibilités d'optimisation, de réaménagement et de modernisation des espaces portuaires (*réimplantation des entrepôts, mise en racks...*)
- En fonction des besoins de stockage identifiés, développer des plateformes logistiques mutualisées à proximité en amont et/ou en aval des ports, sur l'île et/ou sur le continent
- Évaluer la vulnérabilité des espaces de stockage aux effets du changement climatique et définir les mesures d'adaptation nécessaires

Indicateurs de suivi

- Evolution du nombre de camions entrant sur le port
- Temps moyen de transit d'une marchandise au port
- Nombre de ports ayant réalisé une cartographie et un diagnostic

Contributeurs

-

Action #1.2

Faciliter et sécuriser la cohabitation des flux de passagers et de fret

Modalités de mise en oeuvre

- Mettre en place un plan de circulation adapté à chaque port, avec un sens de circulation clairement identifié
- Déployer un outil de prévisions des volumes de marchandises et des taux de fréquentation afin d'anticiper les périodes de forte activité
- Renforcer et harmoniser l'information et les consignes de sécurité à destination des usagers, notamment des passagers touristiques
- Mettre en place des formations pour le personnel d'exploitation sur les risques et bonnes pratiques en zone portuaire
- Aménager et signaler des espaces dédiés aux opérations de retrait, de livraison et de prise en charge des véhicules (marquages au sol, panneaux...)

Indicateurs de suivi

- Evolution du nombre d'accidents sur les ports
- Evaluation de la sérénité des opérateurs portuaires
- Nombre de ports disposant d'un plan de circulation

Contributeurs

- IDEA
- Carsat

Action #1.3

Adapter et harmoniser les horaires de desserte avec les besoins logistiques et contraintes opérationnelles

Modalités de mise en oeuvre

- Réaliser un état des lieux des besoins et contraintes des entreprises et des transporteurs afin d'identifier les possibilités de mutualisation et de massification des flux, en intégrant les contraintes opérationnelles (horaires de marées, contraintes météorologiques hivernales...)
- Mettre en place des enquêtes régulières de satisfaction auprès des entreprises, transporteurs et autres usagers afin d'identifier les difficultés rencontrées et d'inscrire l'organisation des dessertes dans une démarche d'amélioration continue

Indicateurs de suivi

- Nombre d'enquêtes de satisfaction réalisées par an
- Evolution du taux de remplissage moyen des navires

Contributeurs

-



Action #2.1

Structurer la logistique des retours dont les déchets

Modalités de mise en oeuvre

- Cartographier les flux retour de contenants, d'emballages et de déchets afin de favoriser leur mutualisation et d'optimiser les capacités de transport retour
- Réaliser une veille réglementaire et sensibiliser les acteurs aux solutions permettant de réduire les flux retour, notamment par le réemploi, la valorisation et le recyclage
- Développer des partenariats entre producteurs, transporteurs, gestionnaires de déchets et acteurs insulaires pour organiser et optimiser les flux de retour
- Développer et promouvoir les systèmes de consignes pour les emballages et contenants réutilisables

Indicateurs de suivi

- Nombre de partenariats mis en place
- Evolution de la part de déchets valorisés
- Evolution du taux de remplissage des trajets retour

Contributeurs

- La Poste



Action #2.2

Adapter les emballages aux contraintes de la logistique insulaire**Modalités de mise en oeuvre**

- Identifier les contraintes spécifiques à chaque île en matière de conditionnement et de manutention portuaire, et formaliser des recommandations à destination des expéditeurs
- Réduire les déchets d'emballages (suremballages, films...)
- Standardiser les formats et équipements de conditionnement adaptés à la logistique insulaire (rolls, palettes, caisses...)
- Mettre en place une communication auprès des expéditeurs lorsque leurs emballages ne sont pas adaptés à la manutention portuaire (dimensions, sécurisation...)

Indicateurs de suivi

- Evolution du taux de casse des emballages
- Nombres d'opérations de ré-emballage par les manutentionnaires portuaires

Contributeurs

-



Action #3.1

Améliorer la communication entre les acteurs de la chaîne logistique

Modalités de mise en oeuvre

- Définir un standard d'informations à marquer sur les colis afin de faciliter leur identification et suivi
- Déployer des échanges de données informatisées (EDI) et harmoniser les formats de données échangées entre les acteurs de la chaîne logistique
- Réaliser un cahier des charges des contraintes de livraisons par île (horaires, accès, équipements disponibles...) à communiquer aux expéditeurs
- Mettre en place une plateforme collaborative commune permettant de centraliser et de partager les informations utiles à l'organisation des flux logistiques

Indicateurs de suivi

- Evolution du taux de respect des délais de livraison
- Evolution du taux de perte de la marchandise
- Nombre d'îles disposant d'un cahier des charges des contraintes de livraisons

Contributeurs

-



Action #3.2

Développer l'offre de transport sur le dernier kilomètre insulaire**Modalités de mise en oeuvre**

- Organiser des tournées de livraison optimisées pour réduire les kilomètres parcourus et le nombre de véhicules mobilisés
- Centraliser et regrouper les commandes et livraisons afin de favoriser la massification des flux
- Développer une flotte de véhicules adaptés aux caractéristiques des territoires et des flux à desservir (cyclologique, vélos-cargos, véhicules utilitaires légers, poids lourds...)
- Développer des points de retrait mutualisés pour les colis et marchandises (consignes automatiques, lockers, points relais...)

Indicateurs de suivi

- Nombre de consignes et points relais par île
- Part des flottes spécifiques par île

Contributeurs

- Commerçants et associations de commerçants



Action #3.3

Optimiser la gestion des stocks pour pallier les aléas météorologiques

Modalités de mise en oeuvre

- Adapter les niveaux de stocks en fonction des prévisions météorologiques, des historiques de perturbations et des périodes à risque (stock de sécurité)
- Élaborer des protocoles d'anticipation et de réapprovisionnement en cas d'alerte météorologique ou d'interruption des dessertes
- Identifier et prioriser les marchandises de première nécessité et les approvisionnements stratégiques en cas de perturbation des dessertes

Indicateurs de suivi

- Nombre d'îles avec un protocole d'anticipation
- Nombre d'entreprises insulaires ayant eu une rupture de stock

Contributeurs

- La Poste



Action #3.4

Fluidifier la coordination des acteurs de la chaîne logistique

Modalités de mise en oeuvre

- Réaliser une évaluation des risques de rupture de communication sur l'ensemble de la chaîne logistique insulaire
- Créer et animer un réseau ou un groupement d'acteurs par île associant notamment expéditeurs, donneurs d'ordre, transporteurs, logisticiens et destinataires, afin de favoriser le groupage et la mutualisation des flux
- Harmoniser les informations, les formats de données et les outils utilisés par les différents acteurs de la chaîne logistique
- Définir des protocoles logistiques communs par filière, en lien avec les acteurs concernés (santé, bâtiment, agriculture, alimentation...)
- Sensibiliser et former les acteurs aux enjeux de la supply chain insulaire et aux bonnes pratiques

Indicateurs de suivi

- Nombre d'îles avec un groupement d'acteurs
- Part d'acteurs ayant participé à la sensibilisation

Contributeurs

-

Action #4.1

Améliorer la disponibilité des informations de suivi de la marchandise

Modalités de mise en oeuvre

- Renforcer la coordination et le partage d'informations entre les transporteurs maritimes et terrestres afin d'assurer la continuité du suivi des marchandises
- Mettre en place un système commun de traçabilité des marchandises et des colis, accessible aux différents acteurs de la chaîne logistique (*expéditeurs, destinataires, transporteurs, opérateurs portuaires...*)
- Déployer un système de notifications permettant d'informer les acteurs de l'avancement des expéditions (*signaler les retards, perturbations...*)
- Mettre en place un dispositif de déclaration préalable des marchandises à transporter afin d'améliorer la visibilité sur les volumes à acheminer et d'anticiper les plans de chargement des dessertes

Indicateurs de suivi

- Part des expéditions disposant d'un suivi numérique
- Part des marchandises déclarées avant l'expédition

Contributeurs

-



Action #4.2

Sécuriser l'identification et l'orientation des marchandises vers leur destination

Modalités de mise en oeuvre

- Définir un standard commun d'étiquetage intégrant l'ensemble des informations nécessaires à l'identification, à la manutention et à l'acheminement des marchandises
- Définir des règles d'étiquetage permettant d'identifier la desserte et l'emplacement de la marchandise tout au long de son parcours logistique.

Indicateurs de suivi

- Evolution du taux de non-conformité des étiquetages
- Evolution du taux de perte de la marchandise

Contributeurs

-

5. MOT DE LA FIN

Cette charte constitue un engagement collectif au service des habitants, des entreprises et des territoires insulaires. Elle marque le début d'une dynamique d'amélioration continue fondée sur la coopération, l'expérimentation et le partage des bonnes pratiques. Sa réussite reposera sur l'implication durable de chacun des signataires.

